

électriques. Selon le calendrier des prévisions, entre 1968 et 1974 le Québec devrait mettre en service près de 5 millions de kilowatts nouveaux dont la plus grande partie sera d'origine hydro-électrique.

Un des projets techniques les plus spectaculaires de l'Amérique du Nord, l'aménagement du potentiel énergétique des rivières Manicouagan et Outardes a progressé selon les prévisions en 1966. Le projet comporte la construction de sept centrales hydro-électriques sur les deux rivières et l'augmentation de la puissance d'une centrale déjà existante. La puissance additionnelle globale prévue des aménagements sur les rivières Manicouagan et Outardes dépassera 5,500,000 kW. Manic 2, située à 11 milles de l'embouchure de la Manicouagan, est entrée en service en 1965 avec cinq groupes d'une puissance globale de 635,000 kW. En 1966, on installait deux nouveaux groupes portant ainsi la puissance de la centrale à 888,300 kW. L'installation d'un dernier groupe était prévu pour 1967. Manic 1 est entrée en service en 1966 et possède deux groupes de 61,470 kW chacun. En 1967, l'addition d'un troisième groupe devait compléter la centrale. L'aménagement la plus considérable du complexe hydro-électrique Manicouagan-Outardes est Manic 5, un ensemble de huit groupes électrogènes, conçu pour une puissance génératrice totale de 1,344,000 kW. Une fois terminé, le barrage arc-bouté et à voûtes multiples de Manic 5 aura une longueur de plus de 4,000 pieds et une hauteur de 703 pieds à sa plus haute extrémité au-dessus de la roche de fond; ce sera l'un des barrages les plus élevés et des plus massifs du genre au monde. On prévoit que la production de l'énergie y commencera en 1970 et que la centrale sera achevée en 1972. La dernière des nouvelles centrales de la Manicouagan à entrer en service, d'après le programme en cours, sera Manic 3, d'une puissance génératrice totale prévue de 1,120,000 kW et comprenant sept groupes électrogènes; son entrée en service est prévue pour 1972, sa production totale l'étant pour 1974.

Sur la rivière Outardes, l'énergie sera produite à Outardes 4 par quatre groupes de 158,000 kW chacun, dont les trois premiers entreront en service en 1968 et le quatrième en 1970. Le barrage à Outardes 4 produira un réservoir d'une superficie de plus de 250 milles carrés. La centrale souterraine que l'on se propose d'installer à Outardes 3 sera composée de quatre groupes électrogènes de 189,000 kW chacun. Trois d'entre eux commenceront à fonctionner en 1968 et le quatrième, en 1969. La centrale Outardes 2, attenante à l'installation de Chute-aux-Outardes, est censée entrer en service en 1970 et avoir une puissance globale de 447,000 kW fournie par trois groupes.

Ailleurs dans la province, l'Hydro-Québec aménage deux emplacements dans le secteur des Rapides-des-Quinze, sur le cours supérieur de la rivière Outaouais, pour desservir les régions du nord-ouest de la province dont l'essor économique s'intensifie. La centrale du Rapides-des-Îles est conçue pour recevoir quatre groupes d'une puissance individuelle de 37,250 kW et dont un a été installé en 1966. L'installation de deux groupes était prévue pour 1967, et l'installation du quatrième dépendra des besoins du marché local. La centrale des Premières-Chutes est conçue pour recevoir quatre groupes de 120,000 kW chacun, le premier en 1968, le deuxième en 1969, le troisième en 1970 et le quatrième à une date ultérieure mais indéterminée.

La puissance de la première installation thermo-électrique d'importance au Québec, celle de Tracy, près de Sorel, sera augmentée en 1967 par l'addition de deux groupes de 150,000 kW chacun, portant la puissance de la centrale à 600,000 kW.

En 1966, on a entrepris la construction de la première centrale nucléaire du Québec, d'une puissance de 250,000 kW. La société de la Couronne l'*Atomic Energy of Canada Limited*, en collaboration avec l'Hydro-Québec, a entrepris les travaux d'aménagement de cette centrale à Gentilly près de Pointe-aux-Roches, sur la rive sud du Saint-Laurent; sa mise en service est prévue pour 1971.